



## Présentation du DELF

Le DELF (Diplôme d'Études en Langue Française) scolaire est un diplôme officiel qui permet d'attester d'un niveau de compétence en français à l'oral et à l'écrit. Il est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale. Valable à vie, le DELF est reconnu dans le monde entier.

Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux du Cadre européen commun de références pour les langues : DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2. » (<https://www.france-education-international.fr>).

Chaque diplôme est composé de 4 parties qui évaluent : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite.

En France il est accessible à tout jeune scolarisé dans un établissement du second degré de nationalité étrangère ou de nationalité française originaire d'un pays non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

L'inscription est gratuite pour l'élève.

Dans l'Académie de Lyon, une session est organisée chaque année au mois de mai ou juin.

Comment se déroulent les épreuves ?

Chaque épreuve est sur 25 points (Total sur 100 points).

Obtention du DELF à partir de 50/100.

Attention une note inférieure à 5 dans l'une des épreuves est éliminatoire.

Tableau des épreuves par niveau :

	A1	A2	B1
Compréhension orale (CO)	25 min	25 min	25 min
Compréhension écrite (CE)	25 min	30 min	45 min
Production écrite (PE)	25 min	45 min	45 min
Production orale (PO)	5 à 7 min + 10 min de préparation	6 à 8 min + 10 min de préparation	10 min + 10 min de préparation

Organisation générale :

Les épreuves se déroulent en deux temps :

- Les épreuves collectives (compréhension orale, compréhension écrite, production écrite) sur table sont regroupées sur une demi-journée,
- L'épreuve individuelle de production orale a lieu dans un second temps devant un jury.

Nature des épreuves :

- **COMPRÉHENSION ORALE** : écouter différents documents sonores (annonces, dialogues, messages, émissions de radio...) et répondre à des questions (questions à choix multiples ou questions ouvertes).
- **COMPRÉHENSION ÉCRITE** : lire différents documents écrits (courriels, documents fonctionnels, articles de

## Présentation du DELF

---

presse...) et répondre à des questions (, questions ouvertes, vrai/faux avec justification).

– PRODUCTION ÉCRITE : écrire un ou deux textes (selon le niveau) correspondant à une tâche dans un contexte précis (un courriel, un message, un article, un journal intime...).

– PRODUCTION ORALE : s'exprimer oralement dans trois activités distinctes qui varient selon les niveaux (interaction, dialogue simulé, questions/réponses...).

Pièce jointe : pour afficher le tableau en grand :

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>